

Vénissieux, le 20 février 2025

## LEVÉE DE FONDS DE 150 K€

**BOOSTHEAT (FR001400OS22 / ALBOO), acteur industriel français de l'efficacité énergétique,** annonce avoir procédé à une levée de fonds de 150 K€ par le tirage de 1 tranche de 30 OCEANE, pour une valeur nominale de 150 K€, souscrite par Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO) dans le cadre du contrat conclu le 6 novembre 2024.

Cette levée de fonds est destinée à donner les moyens à la Société de définir et mettre en œuvre une feuille de route stratégique ambitieuse sous l'impulsion du nouveau Directeur Général (cf. communiqué de presse du 20 janvier 2025).

Cette émission d'OCEANE pourrait donner lieu à la création de 13 523 667 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce tirage seraient de 0,88%.

Les caractéristiques des OCEANE et l'impact dilutif de l'opération sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024. Ces émissions ne donnent pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la Société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la Société mais à les vendre progressivement sur le marché. Le tableau de suivi des ORA, des OCEANES et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la Société.

Avant le tirage annoncé ce jour, (i) l'émission d'ORA issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 21 mai 2021, (ii) et l'émission d'OCEANE issue du contrat dont les caractéristiques et l'impact dilutif sont détaillés dans le communiqué de presse du 2 décembre 2024 a permis de lever 8 060 000 €, a donné lieu à la création de 2 106 216 300 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 90 725 806 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui de 0,07%.

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2023 disponible sur le site Internet de la Société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement.

\* \* \*

Retrouvez toute l'information de BOOSTHEAT sur

[www.boostheat-group.com](http://www.boostheat-group.com)

## À PROPOS DE BOOSTHEAT

Constituée en 2011, BOOSTHEAT est un acteur de la filière de l'efficacité énergétique. La Société a pour mission d'accélérer la transition écologique grâce à l'intégration de sa technologie dans des applications fortement consommatrices d'énergie. BOOSTHEAT a conçu et développé un compresseur thermique protégé par 7 familles de brevets permettant d'optimiser significativement la consommation d'énergie pour tendre vers une utilisation raisonnable et pertinente des ressources.

BOOSTHEAT est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR001400OS22).

---

## I CONTACTS

### **ACTUS finance & communication – Jérôme FABREGUETTES LEIB**

Relations Investisseurs

Tél. : 01 53 67 36 78 / [boostheat@actus.fr](mailto:boostheat@actus.fr)

### **ACTUS finance & communication – Anne-Charlotte DUDICOURT**

Relations Presse

Tél. : 06 24 03 26 52 / [acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)

### **Avertissement :**

La société BOOSTHEAT a mis en place un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO), qui, après avoir reçu les actions issues du remboursement ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la Société.

Les actions, résultant du remboursement ou de l'exercice des titres susvisés, seront, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la Société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Impact Tech Turnaround Opportunities (ITTO).

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir dans les titres de la Société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.